



Délibération  
N° 2021-027

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET** : EXTENSION DU CIMETIERE DE SAN MARTINO : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Date de la convocation : 07/04/2021

# SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an DEUX MILLE VINGT et UN et le douze avril à dix-sept heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme PADOVANI Marie-Hélène.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. ROSSI Alain, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. PATRONE Etienne, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, Mme MINICUCCI Audrey.

Absents :

M. GRAZIANI Jean-Charles,

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,  
Mme SIGURANI Marielle a donné pouvoir à Mme FORNESI Marie-Dominique,  
M. CORMAT René-Pierre a donné pouvoir à M. SCANIGLIA Didier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23

En exercice : 23

Présents : 19

Absents : 1

Représentés : 3

*Mme NATALI Emmanuelle a été nommée secrétaire.*

Le Président rappelle au Conseil Municipal que compte tenu de l'accroissement des demandes d'emplacements, il est indispensable de lancer cette opération d'aménagement du cimetière de San Martino afin de répondre aux besoins de la population. L'opération devra se réaliser sur plusieurs exercices en 2 tranches techniques.

L'aménagement de la première phase du cimetière permettra d'accueillir 26 emplacements (ou 13 doubles). Son coût est estimé à 172 000 € HT.

Pour financer cette première phase, il est proposé de solliciter l'aide de la Collectivité de Corse (dotation quinquennale 2022) à hauteur de 40% et celle de l'État au titre de la DETR 2022 (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40% également.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20210412-0622021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021



Ouï l'exposé de son Président,  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

- Approuve le programme d'extension du cimetière de San Martino ;
- Autorise le maire à solliciter à solliciter une aide à hauteur de 40% auprès de l'Etat- DETR2022 et de 40% auprès de la Collectivité de Corse, dotation quinquennale 2021.
- Fixe ainsi le plan de financement :

Opération : Aménagement du Cimetière de San Martino - 1ère phase	Montant HT	taux
État - DETR2022	68 800.00 €	40%
Collectivité de Corse- Dotation Quinquennale 2021	68 800.00 €	40%
commune	34 400.00 €	20%
total	172 000.00 €	100%

- ✓ Précise que le plan de financement est susceptible d'être modifié si besoin par le Maire
- ✓ Autorise le Maire à signer les demandes de subventions correspondantes,
- ✓ Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 de la Commune - Opération 2102 - AP-CP-2021-2004-EXT-CIMETIERE-SANM

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Mme Marie-Hélène Padovani



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20210412-0622021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021